



Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AVIS DE PROMULGATION

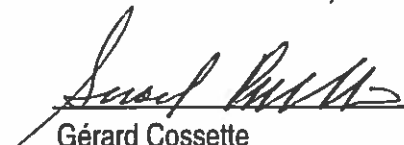
RÈGLEMENT NUMÉRO 613-2019

Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2019 de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Lors de la séance ordinaire du 11 février 2019, le Conseil municipal a adopté le règlement 613-2019, règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2019 de la Municipalité de Sainte-Béatrix.

Ledit règlement 613-2019 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

Donné à Sainte-Béatrix, ce vingt-sixième jour du mois de février deux mille dix-neuf.



Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Cossette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le vingt-sixième jour du mois de février deux mille dix-neuf (26.02.2019)

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour du mois de février deux mille dix-neuf (26.02.2019).



Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim